

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille quinze,

le 24 mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la Michochène de Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
17 MARS 2015

DATE d'AFFICHAGE
1^{er} AVRIL 2015

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 30
Votants : 33

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Fabienne DUBOS, - MM. Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - M. André PAJOLEC, - Mme Martine PENOT, - MM. Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : Mme Nathalie CALLE, - MM. Christian DROUAL, - Hervé MICHAUD, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET.

Mme Nathalie CALLE donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT

M. Christian DROUAL donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Mme Christine RENAULT-TREGOUET donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Jean-Claude FOUCRAUT a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°53-2015 – CONSTRUCTION D'UNE BASE NAUTIQUE SUR LA COMMUNE D'ARZAL – AVENANTS AU
MARCHE ET SIGNATURE DU LOT SERRURERIE**

Le Président rappelle qu'un marché a été passé pour la construction d'une base nautique sur la Commune d'ARZAL. Pour la bonne exécution des travaux, il est nécessaire de conclure les avenants ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant du marché	Avenant n°1	Motifs de l'avenant	Nouveau montant du marché
Lot n°7 - cloisons sèches, isolation, faux-plafonds	ARMOR ISOLATION AMENAGEMENT de LORIENT	23 682.49 € HT	2 946.00 € HT (augmentation de 12.43 %)	Fourniture et mise en place de doublage et cloisons Placostil dans les sanitaires Suppression d'un bloc-porte intérieure	26 628.49 € HT
Lot n°8 - électricité, VMC, détection incendie	EERI de VANNES	21 483.67€ HT	1 671.23 € HT (augmentation de 7.78 %)	Fourniture et mise en place de luminaires	23 154.90 € HT

Par ailleurs, le lot serrurerie n'avait pas été attribué. Il a été relancé. 2 offres ont été reçues.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à mandater EADM pour signer ces différents avenants et le marché pour le lot serrurerie avec l'entreprise PAULAY d'ARZAL pour un montant de 28 886.72 € HT.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 24 Mars 2015
Le Président,